

initiative serait vaine. Enfin, ce sera l'occasion de dégager un consensus international qui évitera que nos efforts ne se fractionnent de façon irréconciliable entre le Nord et le Sud.

La conférence de Rio n'a rien de facultatif, et il faut se dire d'emblée, bien avant le début des délibérations, que les conséquences d'un échec seront lourdes.

L'idéal, à notre avis, serait que le programme de la conférence de Rio comporte quatre éléments : la Charte de la Terre, énonçant les principes; l'Agenda 21, énonçant les mesures à prendre; des conventions sur les changements climatiques et la biodiversité; et, dernier élément, une déclaration de principe sur les forêts. Évidemment, pour que ce programme donne les résultats escomptés, il faudra prendre des engagements politiques à l'égard des ressources nécessaires, des transferts de technologie et de l'adaptation des institutions.

Trois des quatre rencontres préparatoires ayant déjà eu lieu, les résultats peuvent maintenant être évalués. Je crains toutefois que nous n'ayons pas encore écarté les deux grands risques auxquels est confronté le processus de la CNUED : un manque d'intérêt chez plusieurs pays industrialisés, et un glissement vers deux solitudes, les riches et les pauvres.

Il est vrai qu'au Canada, les changements climatiques, la disparition d'espèces, les polluants dans la chaîne alimentaire de l'Arctique, ainsi que les ressources des océans et des forêts nous préoccupent. Mais nous sommes conscients du fait que, pour les pays en développement, l'élimination de la pauvreté, une alimentation adéquate et l'éradication de la maladie sont de grandes priorités indissociables de l'environnement. Il est impossible de trouver des solutions au premier groupe de problèmes au détriment de l'autre.

L'environnement et le développement doivent former un tout. Nous savons que les pays non industrialisés ont besoin d'aide pour pratiquer un développement durable, et c'est à cette question que la CNUED doit s'attaquer de front. Elle doit aborder les problèmes intersectoriels, en l'occurrence les établissements humains, la pauvreté et la durabilité, les ressources financières, le transfert de technologies et la conjoncture économique internationale, dans laquelle s'inscrivent les modalités commerciales et la dette.

Monsieur le Président, la distinction importante qu'il faut faire entre la CNUED et les autres grandes conférences tient au rôle de premier plan que jouent les nombreux secteurs extragouvernementaux. La jeunesse, les femmes, les autochtones, le secteur privé et l'industrie, les travailleurs, les villes du monde entier, les organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine de l'environnement ou du développement, ainsi que les universités, collèges et associations scientifiques ayant la compétence et le sérieux requis ont participé activement au processus de la CNUED. Ces